L'apport de la linguistique dans l'approche au sens du poème

Brisa Gómez Ángel
Universidad Politécnica de Valencia

Afin de limiter le sujet de notre intervention, nous centrerons notre travail /intervention sur l'examen des outils d'analyse linguistiques dont nous disposons afin de pénétrer le texte poétique et de voir comment ceux-ci nous permettent d'appréhender la totalité des phénomènes de l'écriture poétique.

Ce serait reproduire un lieu commun que d'avancer la nécessité d'appliquer la linguistique à l'approche des textes poétiques. On connaît en particulier les travaux de Jakobson qui ont démontré cette nécessité et ont jeté les fondements d'une nouvelle analyse incluant l'étude des sons d'un poème comme partie intégrante de son sens.

Les travaux de Jakobson

Toutefois, il faut être attentif aux limites du savoir proprement linguistique sur la langue et singulièrement sur celle de la poésie. Dans la ligne du Cercle de Moscou, fondé en 1915 et qui s'occupait surtout de poétique, Jakobson doit à la poésie de Klebnikov «le sujet de (sa) première «confrontation» avec l'analyse du langage dans ses moyens et fonctions»:

> Le langage poétique, délaissé par les néogrammairiens mais qui présente les aspects linguistiques les plus évidemment délibérés, orientés et intégrés, était un domaine qui appelait un nouveau type d'analyse et surtout exigeait de nous l'étude du jeu réciproque entre le son et le sens (...)
>
> C'est sur cette poésie que furent testés les premiers concepts phonologiques (Jakobson, 1963: 133).

En 1921, Jakobson suggère que la texture phonique « ne s'occupe pas des sons mais des phonèmes, c'est à dire de représentations acoustiques capables d'être associées à des représentations sémantiques» et plus loin: «Je ne crois pas aux choses, je ne crois qu'en leurs relations.» (Jakobson, 1963: 133).

Adam ajoutera plus tard: «Nous retenons de la linguistique un certain esprit de démarche méthodique qui nous semble didactiquement utile, sans illusions ni volonté de «tout dire» de la poésie.» (Adam, 1992: 76).

Fonction d'autotélicité, fonction poétique et principe d'équivalence

La fonction d'autotélicité

En réintroduisant des énoncés poétiques à fonction autotélique (c'est à dire interne au système du texte et mettant en avant la matérialité des signes) dans une situation X on les fait signifier hors de leur contexte d'origine, on leur donne une fonction et une pragmatique nouvelles, on leur confère un sens entièrement situationnel. Ainsi réinsérés dans un échange, les énoncés poétiques perdent leur spécificité de discours (littéraires) fonctionnant selon des lois autres que celles de la mimésis et de l'interaction.

La notion de «mot autonome» du russe Klebnikov engendre le thème de l'autotélicité du langage poétique sans toutefois déboucher sur la notion de l'autonomie de l'art comme on a eu tendance à le croire. En effet, le cercle de Moscou revendique le statut de la poésie en tant que «fait social», condition sine qua non du développement de la théorie du langage.

La fonction poétique

Elle ne peut être définie qu'à partir d'approches successives du langage. La perspective de départ est celle du message en soi:

La visée du message en tant que tel, l'accent mis sur le message pour son propre compte, est ce qui caractérise la fonction poétique du langage (Jakobson, 1970: 218).

Jakobson souligne que la fonction poétique n'est pas une fonction dominante de l'art du langage et qu'elle est reléguée à un rôle secondaire dans d'autres types de discours.

L'autotélicité de la fonction poétique «n'est qu'une composante d'une structure complexe mais une composante qui transforme nécessairement les autres éléments et détermine avec eux le comportement de l'ensemble» (Jakobson, 1970: 124).

Dans un deuxième temps, ce qui intéresse, dans cet effort définitoire, c'est la valeur du mot:

> Mais comment la poéticité se manifeste-t-elle? En ceci, que le mot est ressenti comme mot et non comme simple substitut de l'objet nommé ni comme explosion d'émotion. En ceci, que les mots et leur syntaxe, leur signification, leur forme externe et interne ne sont pas des indices indifférents de la réalité, mais possèdent leur propre poids et leur propre valeur.» (Jakobson, 1970: 124).

Ce sont les deux dogmes, celui de la représentation du monde et celui de l'expression du moi qui sont rejetés dans une telle définition de la poéticité. Si les mots possèdent «leur propre poids et leur propre valeur» (ut supra) c'est bien le

travail de la langue qui est valorisé avec son corollaire le travail exigé à l'auteur. Celui-ci est lui-même submergé dans le monde des vocables, influencé et modifié par lui. L'auteur a une mission très concrète, selon Ponge, celle de développer, outre une sensibilité au monde extérieur, une sensibilité au mode d'expression choisi, en l'occurrence pour l'écrivain le monde verbal: travailler l'écriture signifiera «obtenir justement une sorte d'épaisseur de chaque vocable, à l'intérieur du texte. Un texte ainsi composé est naturellement susceptible de plusieurs niveaux de signification.» (Sollers, 1970: 47).

Le principe d'équivalence

Il s'agit d'un critère linguistique primordial dans la thèse de Jakobson en ce qui concerne la fonction poétique:

> La fonction poétique projette le principe d'équivalence de l'axe de la sélection sur l'axe de la combinaison. L'équivalence est promue au rang de procédé constitutif de la séquence (Adam, 1992: 78).

Ainsi, sur tout l'axe syntagmatique d'un vers - énoncé, se projettent les paradigmes suivants:

- le paradigme prosodique,
- le paradigme grammatical,
- le paradigme lexico - sémantique.

Tel est le système d'approche des textes poétiques que nous appliquerons en accord avec les arguments avancés par Adam et dans le sillage de Jakobson et de ses disciples, en une démarche de construction «du sens et la textualité même du poème, comme moyen d'entrer dans la signifiance.» (Adam, 1992: 79).

Le principe de Jakobson est précisé par cette définition de Nicolas Ruwet:

> Les textes poétiques se caractérisent par l'établissement, codifié ou non, de rapport d'équivalence entre différents points de la séquence du discours, rapports qui sont définis aux niveaux de représentation «superficiels» de la séquence.» (Adam, 1992: 79).

Le principe d'équivalence (introduisant de nouveaux parallélismes) viendrait donc se superposer au principe d'organisation de tout discours: respect de la cohésion grammaticale (aux niveaux phonique, morphologique, syntaxique, sémantique) et respect d'une cohésion sémantique, référentielle et pragmatique des énoncés. Deux types d'organisation infléchissent le texte du poème: la première obéit à des principes sémantiques et pragmatiques, la seconde, à celui du parallélisme.

Ruwet souligne le fait que «le principe du parallélisme «superficiel» se superpose en poésie aux principes sémantico - pragmatiques d'organisation du discours», [il] aboutit parfois à une substitution (et non une simple superposition) des parallélismes aux autres principes. Cette substitution peut être à la source des «écarts» et autres «déviations» caractéristiques du discours poétique.» (Adam, 1992: 80).

A l'heure actuelle, ce sont ces principes que nous venons de décrire qui régissent toute l'argumentation critique de l'analyse linguistique en matière d'écriture poétique. A ceux-ci, il faudra considérer la perspective énonciative que l'on ne peut contourner dans toute étude complète du discours. C'est ce que nous nous proposons de faire à ce point.

L'énonciation en poésie

La perspective de l'énonciation

Emile Benveniste, de par son œuvre *Problèmes de linguistique générale*, est à l'origine de ce courant de linguistique axé sur la prise en compte de «la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation» (Benveniste, 1974: 80). Le discours est, selon lui, à différencier de la «parole» car l'énonciation c'est: «l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. ...La relation du locuteur à la langue détermine les caractères linguistiques de l'énonciation.

Benveniste réfère trois aspects à étudier dans ce procès d'énonciation: celui de la réalisation vocale de la langue, celui du mécanisme de production ou de «la conversion individuelle de la langue en discours», ici, c'est la «sémantisation de la langue qui est au centre de cet aspect de l'énonciation et elle conduit à la théorie du signe et à l'analyse de la signifiance» (Benveniste, 1974: 80).

L'acte individuel d'énonciation

Benveniste conçoit qu'il puisse exister une autre approche qui définirait l'énonciation «dans le cadre formel de sa réalisation: nous tentons d'esquisser, à l'intérieur de la langue, les caractères formels de l'énonciation à partir de la manifestation individuelle qu'elle actualise» (Benveniste, 1974: 80).

En somme, il s'agit de considérer dans l'énonciation successivement «l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement» (Benveniste, 1974: 81-82).

Par l'acte individuel, le locuteur devient un paramètre dans les conditions indispensables à l'énonciation. Cette dernière, dans sa réalisation, instaure un discours où le locuteur agit sur un auditeur dont la réponse peut être sollicitée.

Toujours dans ce cadre de la réalisation individuelle, Benveniste émet la possibilité de définir «l'énonciation, par rapport à la langue, comme un procès d'appropriation». Dès que l'appareil formel de la langue est mis en route, le locuteur se déclare comme tel et, assumant la langue, «il implante l'*autre* en face de lui». (Benveniste, 1974: 82).

Ce cadre comprend aussi l'expression du rapport au monde du locuteur. Chez ce dernier, l'acte d'appropriation de la langue marque son «besoin de référer par le discours et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur. La référence est partie intégrante de l'énonciation» (Benveniste, 1974: 82).

Les indices de l'énonciation

La présence du locuteur est aussi référée dans sa propre parole lors de l'acte individuel d'appropriation du langage, et «chaque instance de discours constitue un centre de référence interne». Cela va se traduire par «un jeu de formes spécifiques dont la fonction est de mettre le locuteur en relation constante avec son énonciation» (Benveniste, 1974: 82).

On discerne donc l'apparition de marques de personne générée par l'énonciation: le rapport *je-tu,* représentant le locuteur et l'allocutaire, également les indices de l'*ostension* (indiquant une désignation de l'objet par le locuteur) comme les démonstratifs ou adverbes de lieu, les pronoms personnels, et les formes temporelles «qui se déterminent par rapport à l'EGO, centre de l'énonciation. Les «temps» verbaux, notamment le «présent» qui coïncide avec le temps de l'énonciation, font partie de cet appareil nécessaire».... «Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le «maintenant» et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde». (Benveniste, 1974: 83).

C'est ainsi que par l'énonciation sont révélés certains signes qui pourraient ne pas avoir été perçus. Benveniste généralise plus loin: «ce qui caractérise l'énonciation, c'est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif». (Benveniste, 1974: 85).

Antoine Culioli, emboîte le pas, lui aussi, sur la notion de co-énonciateur, et renforce une nouvelle perspective de la linguistique du discours non plus axée sur le signe stable et arbitraire mais sur «cet ajustement des systèmes de repérage entre énonciateurs, pour figer le langage en un instrument normé, calibré, objectif, clair, plus, il est vrai, la sainte liberté du style-écart et les mystérieux degrés de la grammaticalité» (Adam, 1992: 166). Le langage étant un système ouvert, Culioli le

définit comme «une incessante mise en relation (prédication, énonciation), grâce à quoi des énonciateurs, en tissant un jeu structuré de références, produisent un surplus d'énoncés et repèrent une pluralité de significations» (Adam, 1992: 166).

La perspective énonciative, en matière de texte poétique, sera de grand secours pour ce qui touche à la production du sens. En effet, la linguistique structurale n'inclut pas, dans ses recherches, celle du signifiant du discours poétique où « métaphores, jeux de mots, ambiguïtés et malentendus, polysémie et plurivocité deviennent incontournables» (Adam, 1992: 166).

Se pencher sur le poème, sous l'angle de l'énonciation, signifiera examiner en premier lieu les actes de discours «qui inscrivent le poème dans une inter- locution», repérer ensuite les traces des processus énonciatifs, étudier les phases de reformulation. L'existence et la preuve des différentes ré- écritures des poèmes nous donne à réfléchir sur le caractère ardu et laborieux de la production d'un texte poétique, et fournit d'abondants matériaux pour l'étude des opérations énonciatives. En outre, ces témoignages du travail de poète contredisent la sacro-sainte idée de l'inspiration.

L'intégration de la perspective énonciative, et le travail de tous les niveaux à considérer devraient nous permettre de construire la signification du poème.

L'apport de l'analyse sémantique dans l'étude de la métaphore

La métaphore, cette figure poétique par excellence comme nous le savons, surgit par l'analogie entre les objets les plus éloignés perçus simultanément. Le type d'analyse le plus approprié pour étudier le fonctionnement linguistique de la métaphore nous paraît l'analyse sémantique, axée sur les principes de l'analyse de la signification. Cette voie va nous permettre de définir la nature de l'image en tant que déviation sémantique du langage usuel et de mesurer également le degré de poéticité de l'image.

La construction d'arbres sémantiques des séquences étudiées met en évidence l'incompatibilité des marques sémantiques révélatrices de l'existence d'une métaphore dans le discours, à un niveau ou à un autre de l'arbre. Le phénomène d'incompatibilité peut se voir modifié, à un niveau plus profond, par un sème commun qui apparaît: ceci peut modifier l'interprétation de l'image et l'évaluation de son degré de poéticité.

Mancas se prononce ainsi:

> La métaphore poétique peut donc être définie du point de vue sémantique…comme étant un processus de substitution d'une marque sémantique de la matrice du sujet (du centre) par la marque sémantique située au niveau correspondant de la matrice du modificateur, à condition que les deux marques soient incompatibles.» (Mancas, 1970: 115).

La perspective sémio-linguistique pour la lecture du poème

Nous partirons de la perspective sémio-linguistique qui pose le poème comme «le produit d'un haut réglage de la langue»... le résultat d'une surimpression de différents «codes» et qui présuppose également d'être reconnu comme tel. Le lecteur doit donc posséder, outre la compétence linguistique (de la langue dans laquelle le poème est écrit) une compétence discursive, qui lui fait identifier le poème et d'en déchiffrer le sens («mettre des éléments en rapport pour produire du sens et du texte») (Adam, 1992: 19).

Ce sont les effets rythmiques et musicaux qui nous font identifier le poème dans l'immédiat mais c'est l'appréhension de tous les éléments du poème mis en relation qui va nous permettre d'en dégager le sens dans tous les sens du terme, en considérant le poème comme un TOUT. Le poème fonctionne comme: «un lieu sémiotique dans lequel les mots ne sont pas disposés par hasard ou en raison d'un contenu à véhiculer, le poème résulte d'un haut réglage-codage par le nombre, le blanc et l'espace typographique, par le retour des accents et des sonorités, l'appel des mots par les mots, sans parler du jeu avec les clichés, les figures et la syntaxe» (Adam, 1992: 19).

La proposition de Riffaterre semble s'orienter dans la même direction, elle intègre deux pôles de lectures du texte poétique: celui du «sens» ou mimétique, qui suit l'information linéaire du poème, et celui de la «signifiance» qui ne fonctionne plus sur un axe syntagmatique de référence mais sur la totalité du texte considéré comme «une unité à la fois formelle et sémantique» (Riffaterre, 1983: 13).

Cette définition de la nature du poème nous achemine vers l'établissement d'une procédure d'approche du texte poétique.

Une proposition d'approche d'un texte poétique en conclusion

En accord avec les propositions de J.M.Adam, nous adopterons une démarche qui se donne pour objet une unité discursive: le poème comme texte construit par l'opération de lecture. C'est la globalité du texte qui nous intéresse, le discours poétique étant envisagé comme une superposition et une tension. Nous citons textuellement le passage des orientations générales données par Adam:

> Superposition, tout d'abord, d'une organisation métrico-rythmique et des principes grammatico-sémantiques de la langue française. Cette organisation métrico-rythmique de l'énoncé est dominée par un principe d'équivalence qui se traduit en surface par des parallélismes «superficiels» (phoniques, typographiques, morphologiques, syntaxiques). Ces parallélismes jouent un rôle organisateur qui peut suppléer à un non-sens apparent et assurer la lisibilité de textes en apparence illisibles; ils peuvent déplacer les éléments

linguistiques entraînant la violation de certaines règles de la grammaire de la langue. Cette SUPERPOSITION de deux principes d’organisation de l’énoncé a surtout pour effet:

une TENSION entre les contraintes de la manifestation linguistique (ordre de la phrase française et linéarité de l’énoncé) et le statut achronique de la structure du discours poétique (rappelons que, forme historique de cette superposition d’une exigence de rythme et de musicalité aux principes grammaticaux et sémantiques, le vers, étymologiquement «versus», est par définition «retour», induisant de ce fait une lecture plus tabulaire que linéaire, une lecture toujours attentive à la globalité de la signifiance). (Adam, 1992: 214).

Références bibliographiques

BENVENISTE, E., *Problèmes de linguistique générale,* t.1-2, TEL, Gallimard, Paris, 1966.

ECO, U., *Sémiotique et philosophie du langage*, puf, Paris, 1988 (1984).

JAKOBSON, R., *Essais de linguistique générale*, Minuit, Paris, 1970.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., *L'énonciation de la subjectivité dans le langage,* Armand Colin, Paris, 1980.

KRISTEVA, J., *La révolution du langage poétique*, Seuil, Paris, 1974.

MAINGUENEAU, D., *Initiation aux méthodes d'analyse du discours,* Hachette Université, Paris, 1976.

MAINGUENEAU, D., *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Nathan, Paris, 2000 (1986).

MOUNIN, G., *La communication poétique*, Gallimard, Paris, 1971.

MOUNIN, G., *Introduction à la sémiologie*, Editions de Minuit, Paris, 1970.